



Congés et contrat de travail

Par **Odrey66**, le **04/04/2019** à **22:13**

Bonsoir,

Assistante de vie en cdi avec un contrat de 110h un salaire fixe et des heures modulables j'aurai deux questions la première quand je prend une semaine de congés est il normal que je fasse autant d'heures dans le moi que si je n'en prener pas ? Heures sur des remplacements de collègues absentes. Sachant que j'ai un planning régulier.

La deuxième question la formation assistante de vie que j'ai suivie à été financier et organiser par mon employeur et à ce jour 2 ans après on refuse de changer l'intitulé de mon poste sur mon contrat est ce légal ? Sachant que j' intervins tout de même en tant qu'assistante de vie. J'ai de plus deux autres diplômes dans le secteur du service à la personnes qui ne sont pas reconnu par mon employeur.

Je vous remercie pour vos réponses.

Cordialement